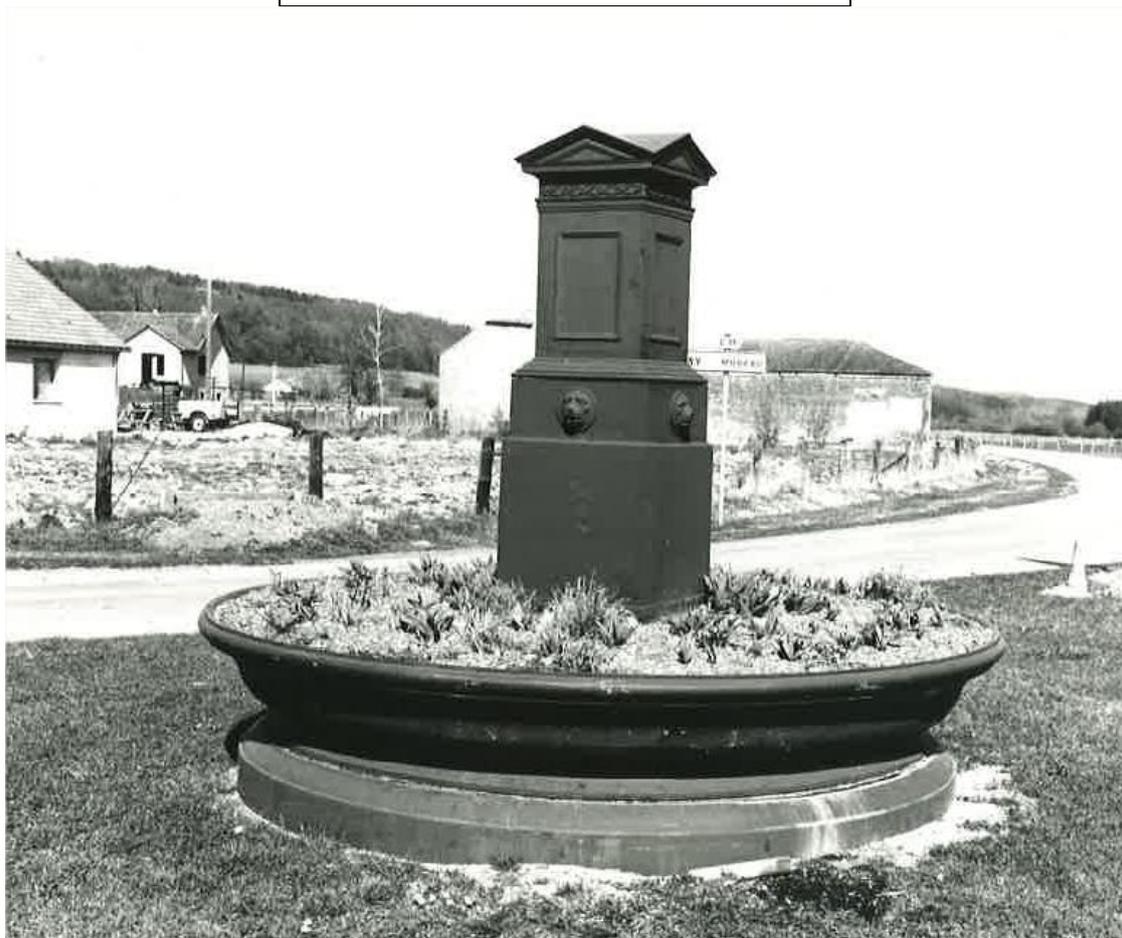


## La Fontaine Ronde.



La fontaine a été placée au bas du village vers 1977.

Il a fallu deux « manitous », celui de Mr MOUGINOT (industriel bois au village) et celui de Mr ETIENNE (entrepreneur de maçonnerie de Mont-les-Neufchâteau) pour la déplacer.

Elle était auparavant devant le lavoir placée au 29-31 de la rue du jus. Le lieu-dit s'appelle « La Folie »

Et encore avant, elle était située à l'intersection de la Rue du Jus et de la Rue du Vieux Fourneau.

A cet endroit, en bas du village à l'emplacement de l'habitation située au 31, rue du Jus, il y avait « La Fosse Vaudry ». C'était un véritable « *cloaque* », où s'accumulaient

les eaux et purins descendants la rue du Jus. De plus, les habitants y entreposaient toutes sortes de détritrus à tel point que le passage des chariots devenait très difficile. Le terrain naturel est à au moins 2 m en dessous du niveau actuel. Tout ça a été comblé. La rue était très large. Avec l'aménagement de la rue, les riverains ont vu leur cour de devant agrandie (ce n'est pas comme à d'autres endroits du village où la rue a été redressée et les cours rétrécies)

On note le 2-5-1931 : réfection du captage, construction d'un réservoir, démolition de la fontaine ronde et construction d'une fontaine, c'est probablement à ce moment qu'elle a été déplacée une première fois.

On note aussi le 4-5-1932 : l'achat de terrains pour la fontaine ronde.

Donc, probablement, c'est à ce moment qu'il y a eu aménagement du lavoir du bas du village (deux bacs à laver avec tabliers, en béton).

L'emplacement a été vendu en 1977.

La fontaine a été recalée lors de l'aménagement du carrefour , en 2014.

Un premier projet était ambitieux : comme cela, mais jamais réalisé. Il est daté de 1838. La fontaine devait ressembler à celle sur la fontaine ci-dessous.



La photo correspond à la fontaine de Liffol située à l'embranchement de la route d'Haréville. Avant l'installation de la Grande Fontaine, il y avait deux auges.

Vosges.

Arrondissement  
de  
Neufchâteau.

Commune de  
Painp. dour.  
Vireaux.

Programme des  
fontaines à construire  
dans ladite Commune  
d'une valeur de 10,000 fr.  
pour appropriation



24  
Le Conseil municipal de la Commune de Painp. dour. s'est réuni en séance publique le 14 Mars, en suite d'un avis de la Préfecture en date du 29<sup>th</sup> 1838, relatif aux programmes de travaux de travaux de la restauration des fontaines.

(Art 1<sup>er</sup>) La fontaine principale au centre du Village sera l'objet de la question de savoir Charles Vicatès. Elle sera faite à neuf suivant le projet de M. le Maire de Vireaux. Elle sera faite à neuf suivant le projet de M. le Maire de Vireaux.

Cette fontaine abimée au jour d'hui par une mauvaise source à côté d'elle, sera remplacée par une source dite St Barbe qui sera amassée par un système de tuyaux qui sera fait de jonction avec l'ancien qui sera conservé.

(Art 2<sup>o</sup>) La fontaine du bas du Village, composée de deux anses en mauvais état sera démolie et remplacée par une autre fontaine en fonte dans le genre de celle de Laffort. Elle sera placée au centre de la jonction des deux rues.

Le projet de construction qui sera exécuté la fontaine sera consigné par règlement par le conseil municipal. La fontaine, tellement et les fait une addition de dépenses aller jusqu'à un tel emplacement.

(Art 3<sup>o</sup>) Les sources des fontaines de la voirie et de la voirie et les corps en font et tant pour eux, le droit est par un corps en fonte. Les fontaines qui sont en fonte et les fontaines qui sont en fonte.

La fabrication de la voirie sera réglée avec l'administration quand elle sera terminée. Le projet de construction de la voirie sera fait par le conseil municipal.

Pour la construction de tous ces travaux le conseil municipal a voté une somme de 10,000 fr. à valoir sur le produit des taxes de la voirie le 20 Mars 1838.

Les membres soussignés présents à la séance  
M. le Maire  
M. le Secrétaire  
M. le Trésorier

Et. Thieriot  
M. le Maire  
M. le Secrétaire  
M. le Trésorier